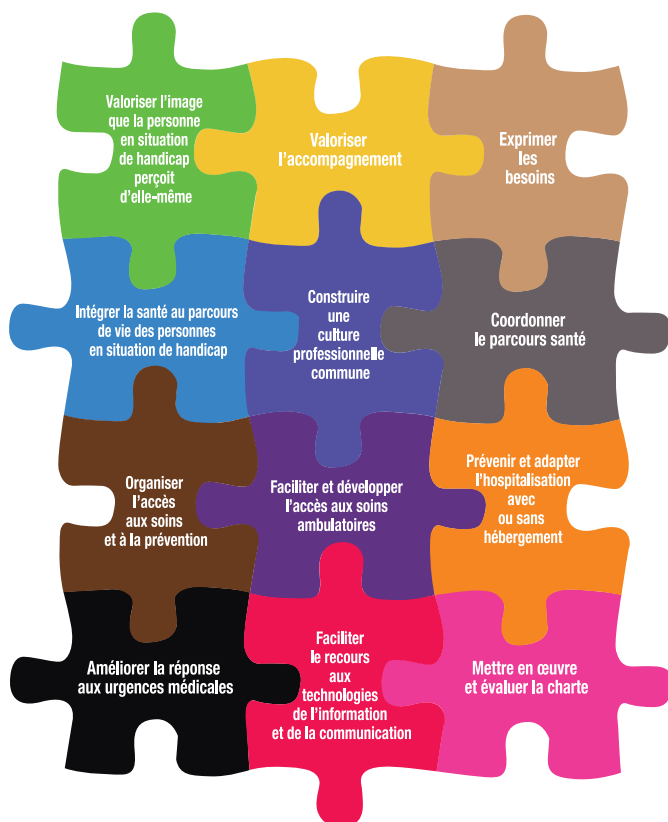


SIGNATAIRE DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

CHARTÉ ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap



LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
SE SONT ENGAGÉS À AMÉLIORER
L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP COMPLEXE.

HANDI ACCÈS MORBIHAN



02 97 06 76 16



HandiAccesMorbihan@ghbs.bzh



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud



HANDI ACCÈS MORBIHAN



02 97 06 76 16



HandiAccesMorbihan@ghbs.bzh

VOUS OU UN PROCHE
VIVEZ AVEC UN HANDICAP
ET CELA PEUT RENDRE
PARFOIS L'ACCÈS AUX SOINS
PLUS DIFFICILE.

Le dispositif **HANDI ACCÈS MORBIHAN**
permet de coordonner les demandes
pour une réponse adaptée et de proximité.

Le dispositif s'adresse à vous, à votre entourage
et aux professionnels qui vous accompagnent.

NOS OBJECTIFS

- Un accueil préparé
- Une coordination



DÉFICIENCE MOTRICE



SOURDS/
MALENTENDANTS



DIFFICULTÉS DE
COMPRÉHENSION



AVEUGLES/
MALVOYANTS

HANDI ACCÈS MORBIHAN



1 AVANT LA CONSULTATION

- Contact téléphonique.
- Évaluation de votre demande et de vos besoins.
- Orientation la plus adaptée et de proximité.
- Possibilité de réaliser une visite préalable pour se familiariser avec les lieux.



À VOTRE DISPOSITION
POUR FACILITER VOTRE ACCÈS
AUX CONSULTATIONS
DES ÉTABLISSEMENTS
MORBIHANNAIS

2 PENDANT LA CONSULTATION

- Adaptation en fonction de vos besoins
(temps, aménagement...).



3 APRÈS LA CONSULTATION

- Accompagnement pour les démarches de suivi si nécessaire.
- Évaluation de votre satisfaction.
- Consultation avec le médecin traitant ou coordinateur.